Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 13647

Intitulé

Peintre en décor du patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Ecole d'Avignon - Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural	Président		

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

233v Réalisation de décor d intérieur, finitions à caractère artistique

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le peintre en décor du patrimoine conçoit et réalise des décors dans le secteur du patrimoine bâti.

Le peintre en décor du patrimoine est amené à exercer les tâches suivantes :

Axe 1- II identifie le contexte patrimonial et traite la commande du client

Il évalue la nature, le style, l'époque de l'ouvrage chez son commanditaire

Il exerce son métier sur le patrimoine protégé, et le patrimoine bâti ancien

Il définit sa zone de compétence et celle du restaurateur

Il Identifie les liants, pigments, et outils constitutifs d'un décor peint

Il relève l'ouvrage du bâti, des formes et des couleurs de l'édifice

Il identifie les pathologies, détermine les causes de dégradation, formule les mesures de réfection.

Axe 2 - Il conçoit et propose un projet de décor

Il représente l'espace, le trait, les formes

Il réalise la maquette du projet en couleur pour proposition au client

Il respecte les règles de sécurité

Il utilise les règles de composition architecturale

Axe 3- Il met au point son projet de décor

Il respecte les règles de sécurité

Il prépare les supports

Axe 4 - Il réalise le chantier

Il réalise une réintégration picturale

Il imite les marbres

Il imite les bois

Il imite les moulures

Il peint des trompes l'œil architecturaux

Il peint les drapés

Il imite les grotesques

il imite l'ornement

Il compose les couleurs

Il exécute la dorure.

Il fabrique des enduits traditionnels à la chaux

Il peint à la chaux en technique à sec et à fresque

il exécute des stucs et des sgraffitos à la chaux

AXE 5 : Il contrôle et évalue la conformité du travail

Il évalue la conformité du travail par rapport à la commande de son client

Le peintre en décor du patrimoine est capable, à partir de ses propres observations, de bâtir un projet de décor patrimonial et de le réaliser en toute autonomie.

Identification et traitement

- * Il observe et détermine les constituants d'un ouvrage existant
- * II décrit les constituants∏: matériaux techniques, «façon»
- * Il reconnaît la nature, l'époque, le style de l'ouvrage
- * Il relève l'ouvrage[]: formes, couleurs
- * Il établit un diagnostic de l'état sanitaire de l'ouvrage

Conception, proposition, décision

- * Il traite et précise la demande
- * Il constitue une documentation analogique
- * Il établit un projet, une maquette

- * Il établit un descriptif
- * Il établit un quantitatif, un planning, un coût
- * Il réalise un échantillon in situ

Formulation, réalisation, transmission

- * Il imite les marbres, pierres, fausses moulures
- * Il imite les bois
- * Il se raccorde, prolonge un élément de décor existant
- * Il utilise les techniques de la chaux
- * Il utilise les autres détrempes traditionnelles
- * Il dessine en utilisant les différents «outils» du peintre en décor (drapés, ornements, paysage, végétal, poncifs, agrandissement...)

Respect de la réglementation, organisation, contrôle

- * Il respecte les règlementations en vigueur
- * Il prépare, règle et réalise le chantier
- * Il contrôle les coûts et la bonne exécution, mémorise, archive
- * Il consigne les matériaux et les moyens mis en œuvre

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment patrimonial, monuments historiques

Décor composé

Ingénierie patrimoniale, bureau d'étude conception de projet

Peintre en décor du patrimoine

Décorateur d'intérieur

Concepteur de projets patrimoniaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>B11</u>: Arts plastiques

B13: Décoration

F11 : Conception et études

F16: Second oeuvre

L13: Conception et production de spectacles

Réglementation d'activités :

Le Peintre en décor du patrimoine prend en compte les contraintes patrimoniales règlementaires posées par les règlements d'urbanisme (zones protégées, secteurs sauvegardés, monuments historiques..).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quatre composantes structurent la certification :

Contrôle continu (CC), Examen Final (EF)

1. Composante culturelle :

Histoire des styles et panorama des expressions

EF Test écrit, Test oral et CC

Matériaux et technologies du décor peint :

EF Test écrit et CC

Préparation des supports :

EF Test écrit, CC

Pathologie, diagnostic, état sanitaire :

EF Test écrit

L'intervention du peintre dans les MH :

EF Test écrit

2. Composante graphique:

Relevé du décor campagne documentaire in situ :

EF Test écrit, Projet de fin d'étude et CC

Les fondamentaux du dessin :

EF Décor composé et Projet de fin d'étude

Maquette à l'aquarelle :

EF Projet de fin d'étude

Panoramique et trompe l'œil architectural :

EF Décor composé, Projet de fin d'étude, CC

Grotesques, ornements, drapés :

EF Dessin dans décor composé, CC

3. Composante technique:

Imitation des marbres, des bois et des moulures :

EF Décor composé, CC

Réintégration picturale :

EF Décor composé, CC

Enduits, peintures, stucs et sgraffito, fresque à la chaux :

EF Décor à la chaux, Test écrit, CC

4. Composante environnementale et économique :

Description technique, méthode, mode opératoire, contrôle qualité :

EF Test écrit, Projet de fin d'étude

Législation, sécurité :

EF Test écrit

Exercer sur patrimoine architectural protégé (services, acteurs, procédures) :

EF Test écrit

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Un représentant de la Maîtrise d'ouvrage patrimoine - un représentant de la Commande publique, secteur patrimoine culturel - un représentant de la Maîtrise d'œuvre patrimoine et décoration - deux représentant des Métiers spécialisés
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	Х		ldem
En contrat de professionnalisation	Х		ldem
Par candidature individuelle	Х		Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	Х		ldem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Χ
Accessible en Polynésie Française		Χ

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé " Peintre en décor du patrimoine" avec effet au 19 janvier 2017, jusqu'au 08 février 2022.

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Peintre en décor du patrimoine" avec effet au 24 octobre 2011, jusqu'au 19 janvier 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 27 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques:

288 personnes bénéficiaires du titre depuis sa création, soit une moyenne de 16 par an.

Taux de réussite : 88% http://www.ecole-avignon.com

Autres sources d'information :

http://www.ecole-avignon.com

Tél : (33) 04 90 85 59 82 http://www.ecole-avignon.com

Lieu(x) de certification :

Ecole d'Avignon - Centre de formation à la réhabilitation du patrimoine architectural : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [Avignon] Ecole d'Avignon

6, rue Grivolas

84000 Avignon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole d'Avignon - 6, rue Grivolas - 84000 Avignon

Historique de la certification :

Certification précédente : Peintre en décor du patrimoine